



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de mise en ligne : 5 juillet 2023

**EXTRAIT D’AFFICHAGE D’UNE DECISION TACITE
DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

La déclaration préalable déposée le 19/04/2023 par
Madame LEFEBVRE MARIE

Domicilié (e) 26 rue du Marechal Joffre
06000 NICE

Enregistrée sous le n° DP 94078 23 00053

En vue de la réalisation : changement de destination d'une maison d'habitation en
bureaux loué à une SASU

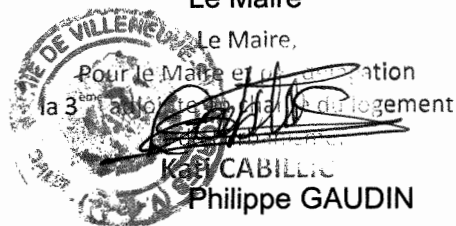
Sur un terrain sis 24 RUE DE BELLE PLACE
Cadastré AS172

A FAIT L’OBJET D’UNE DECISION TACITE DE NON OPPOSITION LE 19/05/2023

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d’ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 23 /06/2023.

Le Maire



Le Maire,

Pour le Maire et la 3^{ème} adjointe chargée du logement

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une décision tacite de non opposition à une déclaration
préalable du concernant le dossier n° DP 94078 23 00053 déposé le
19/04/2023 a été affichée en Mairie du au conformément aux
textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,